

Un nouveau mandat pour la Fondation EDF

A l'occasion du Conseil d'administration qui s'est réuni le mercredi 17 février, la Fondation d'entreprise du Groupe EDF a entamé un nouveau mandat de 4 ans sous la présidence de Jean-Bernard Lévy. Le Conseil a voté les grandes orientations stratégiques qui rythmeront son action afin de contribuer à construire une société plus juste et plus humaine.

➤ **Une Fondation du groupe EDF**

Créée en 1987, la Fondation EDF devient, à l'occasion de son nouveau mandat, une fondation de groupe. Au-delà d'EDF SA, membre fondateur historique, contributeur dorénavant trois filiales : ERDF*, Dalkia et EDF Energies Nouvelles. Les présidents des trois filiales entrent ainsi au Conseil d'administration aux côtés des représentants d'EDF, des organisations syndicales et des 7 personnalités qualifiées, issues de la société civile, choisies pour leur expertise dans le domaine du progrès social et de l'innovation numérique. La dotation de la Fondation s'élève à 40 millions d'euros pour la durée du mandat.

➤ **Le progrès et la solidarité, comme domaines d'intervention.**

Organisme d'intérêt général, la Fondation EDF agira en faveur du progrès et de la solidarité.

Parce que le progrès scientifique et technologique contribue, en définitive, au progrès humain, la Fondation EDF souhaite soutenir des projets emblématiques dans trois domaines :

- **l'accès à la connaissance et au savoir** pour développer la compréhension des technologies et éduquer à une citoyenneté active ; pour favoriser le goût des plus jeunes pour la science et l'innovation et susciter des vocations scientifiques ;
- **la recherche médicale** afin d'améliorer la qualité et l'espérance de vie du plus grand nombre grâce aux innovations techniques et thérapeutiques. Une attention particulière sera portée aux projets développant les applications thérapeutiques de l'électricité ;

- **le progrès numérique**, utilisant la révolution digitale comme un levier de renouveau de notre cohésion sociale.

Dans le domaine de la solidarité, la Fondation EDF poursuit son action en faveur de l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle et l'intervention humanitaire.

- **L'inclusion**, c'est permettre à chacun de trouver sa place dans la société, quels que soient sa situation, son sexe, son origine, sa différence... La Fondation développe des actions en matière de lutte contre la précarité et l'exclusion, d'insertion sociale des jeunes et d'éducation, de lutte contre toutes les formes de discriminations et d'accès à la culture pour tous.
- **L'insertion professionnelle**, au travers de l'action menée par le fonds de dotation
« Agir pour l'emploi » (FAPE EDF), dont l'objectif est de contribuer à créer des emplois pour les personnes en difficulté (allocataires du RSA, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés...).
- **L'intervention humanitaire**, permettant d'agir pour faire face au défi que représente le quart de l'humanité qui n'a pas accès à l'électricité. Grâce à la mobilisation des compétences des salariés du Groupe EDF, des réponses sont apportées, pour assurer à ces populations l'accès aux biens essentiels que sont l'eau, la santé, l'éducation, la sécurité...

➤ **Un Espace ouvert au grand public au cœur de Paris**

Ancienne sous-station électrique construite en 1910 par l'architecte Paul Friesé, l'Espace Fondation EDF présente depuis 1990 des expositions organisées par la Fondation. En 25 ans, 1 200 000 visiteurs s'y sont rendus.

Lieu de dialogue et de culture, il propose des expositions et des événements gratuits (notamment les Rencontres de la Fondation – chaque mois, une personnalité est invitée à venir parler d'un sujet d'actualité) qui mettent en lumière les transformations de notre société et les grands défis du monde contemporain. Dans le cadre de ce nouveau mandat, l'Espace de la Fondation a également vocation à devenir un lieu d'innovation, de travail collaboratif et participatif (FabLab, Hackathons...).

➤ **Des salariés toujours plus mobilisés**

Pour mener à bien ses projets, la Fondation s'appuie sur la mobilisation et les compétences des salariés du Groupe. Elle se veut un outil de cohésion interne et de fierté d'appartenance pour les collaborateurs d'EDF dont l'engagement dans le milieu associatif est particulièrement remarquable (43%). La Fondation EDF amplifiera la dynamique de mobilisation déjà engagée grâce aux dispositifs en place : le parrainage d'une association ; le dispositif de personne ressource permettant à un salarié d'apporter ponctuellement des compétences aux associations qui en auraient besoin ; le mécénat de compétences, dans les domaines de l'intervention humanitaire et du mécénat scientifique et technologique.

➤ Deux programmes en faveur du monde associatif

La Fondation EDF va poursuivre deux programmes de mobilisation à destination du monde associatif : l'appel à projets dédié aux salariés du Groupe et les Trophées des associations.

L'Appel à projet salariés a pour objectif de financer les projets associatifs portés par les collaborateurs du Groupe EDF. 20 à 30 associations se partagent la somme de 200 000 euros. L'appel à projets salariés sera lancé le 8 mars 2016.

Les Trophées des associations récompensent des actions exemplaires portées par les petites et moyennes associations qui œuvrent en faveur des jeunes. 32 associations lauréates, réparties dans trois nouvelles catégories (Promotion de la santé et prévention des comportements à risque ; Citoyenneté et éducation ; Solidarités numériques) se partagent la somme de 400.000 euros. Les trophées seront lancés le 22 août 2016.

Contact presse

Ariane Mercatello, responsable de la communication
01 40 42 57 44 / ariane.mercatello@edf.fr

**filiale gérée en toute indépendance d'EDF*

Retrouvez-nos actions sur <http://fondation.edf.com>

